

ÉNERGIES

Ils mettent leur énergie au service du client

À l'heure où les coûts de l'énergie explosent, les courtiers spécialisés soignent leurs clients. À la clé, des gains substantiels pour ceux qui recourent à leurs services.



Claudine Delercq, courtière en énergie, fait des miracles pour ses clients à la recherche « d'économies » sur leur facture de gaz ou d'électricité.

PHILIPPE FLUCKIGER

C'est un métier né avec l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie voulue par l'Europe. Le courtier en énergie est au gaz et à l'électricité ce que d'autres courtiers, plus anciens, sont aux produits bancaires ou au contrat d'assurance. Leur job : rechercher pour les industriels et plus généralement les professionnels, le meilleur fournisseur d'énergie. « Le but, c'est de trouver le fournisseur le plus adapté à l'activité du client, chaque fournisseur ayant ses spécificités et donc des cibles », note Claudine Declercq, à la tête de l'agence amiénoise de Mon Courtier Énergie. L'ex-Picardie, mais aussi le Nord-Pas-de-Calais et le Val d'Oise... Dans les bureaux installés à Boves, près d'Amiens, on travaille avec 23 fournisseurs soigneusement sélectionnés parmi les 60 (!) présents sur le marché. Et l'ouverture du marché a débouché sur une jungle dans laquelle une chatte n'y retrou-

verait plus ses petits. Forcément, de quoi y laisser beaucoup de temps et... d'énergie. Et c'est là qu'intervient le courtier. « Le marché de l'énergie est vaste et la réglementation complexe, concède Claudine Delercq. Notre rôle consiste précisément à rendre tout cela lisible, à simplifier les choses. Nous avons un rôle de veille et d'accompagnement pour les professionnels qui choisissent de nous confier leur "bébé énergie" ». Le démarchage des fournisseurs, le montage des offres, la présentation des dossiers... Le courtier va jusqu'à s'occuper du raccordement. Un produit clé en mains pour l'industriel ou l'artisan qui séduit de plus en plus, surtout quand le service est à la charge du fournisseur et non du client.

« ON NE PEUT PLUS PARLER D'ÉCONOMIES »
« Recourir à un courtier, c'est gagner du temps, rappelle Claudine Declercq. Le client a un interlocuteur unique et d'une certaine manière ne s'occupe de rien, car nous assurons

même le suivi du contrat... » Et accessoirement – en fait le nerf de la guerre – lui faire gagner pas mal d'argent. Même si Claudine Declercq ne veut plus entendre prononcer le mot « économies ». « Il y a deux ans, on pouvait encore employer le terme. Mais le marché a beaucoup évolué. On ne peut plus comparer un contrat signé il y a deux ans avec un contrat signé ces jours-ci. Cela n'aurait aucun sens. La seule chose qu'on puisse comparer, ce sont les offres des différents fournisseurs sur une même période... »

Alors que les prix de l'énergie s'envolent, les courtiers devraient donc avoir de beaux jours devant eux. D'autant qu'ils ont su, aussi, surfer sur le « verdissement » des contrats. Pour ceux qui le souhaitent, Mon Courtier Énergie peut aussi garantir une traçabilité sur « l'énergie verte ». On peut aujourd'hui acheter de l'électricité hydro-électrique « made in Rhône-Alpes », de l'éolien breveté Somme, du solaire produit en PACA... ■

"Avoir de la visibilité"

Une trentaine de salariés seulement, mais une grosse consommation d'électricité... Installée à Albert, la société Suma Aéro-Mécanique produit des pièces pour l'industrie aéronautique, la défense, le spatial ou la mécanique générale. Fraisage, tournage... Les machines-outils modernes ont beau avoir réalisé de gros progrès, elles n'en demeurent pas moins gourmandes en électricité. Et comme tous les industriels, Bruno Pezeril, le PDG de la société albertine, a vu les coûts de l'énergie s'envoler à partir du mois de septembre dernier. « L'énergie représente jusqu'à 10 % de nos coûts de revient. C'est une part importante et qui va aller grandissante. C'est la raison pour laquelle nous

avons décidé de faire appeler à un courtier en énergie ». Le contrat avec son fournisseur d'électricité arrivait à terme ; la proposition d'un nouveau contrat ne lui convenait pas : « Un an, c'était beaucoup trop court pour avoir de la visibilité. Et le tarif proposé était très élevé... » Mon Courtier Énergie lui en a trouvé un nouveau. « Le contrat qu'on m'a proposé, sur trois ans, permet de lisser les augmentations à venir. Certes, comme tout le monde, je paierai mon électricité plus chère. Mais la durée du contrat et le tarif proposé me permettent d'arriver à un résultat nettement plus raisonnable que la proposition qui m'était faite par le précédent fournisseur... »

INNOVATION

La Picardie au salon du Made in France

PARIS Dix entreprises régionales défendront les couleurs de la Picardie lors du Salon du Made in France qui se tient au parc des expositions, porte de Versailles du jeudi 11 au dimanche 14 novembre. « Participer au salon était pour nous une évidence, précise Philippe Dénecé, directeur général du groupe Muller, évoquant la présence de la société Auer, installée à Feuquières-en-Vimeu (ouest de la Somme) et spécialisée dans la fabrication de pompes à chaleur. « Nous souhaitons montrer qu'il existe aujourd'hui en France des solutions innovantes, fabriquées sur notre territoire en circuit court, qui répondent aux enjeux environnementaux et sociétaux. » Outre la présence de cette société solidement ancrée en Picardie de-

puis 130 ans, le salon fera la part belle à de jeunes sociétés mettant en avant des procédés innovants, respectueux de la nature et des circuits courts. Les entreprises picardes présentes au salon : Auer (Somme), fabricant de pompes à chaleur ; Novacel (Aisne), verres ophtalmiques ; Lili-kiwi (Oise), soin d'hygiène pour enfant ; Kindy (Oise), fabricant de chaussettes ; Biom Paris (Oise), Balai brosse wc éco-innovant ; Bio-septyl (Oise), brosses à dents éco-conçues ; Myjstudio (Oise), mode éco-responsable ; Des Hommes et des bœufs (Aisne), charcuterie de haute qualité ; Kalos Paris (Oise), linge de maison en lin ; Innocress (Oise), super-aliment à base de cresson ; Lefevre Paris (Somme), articles de décoration. ■ f.j.

L'ACTUALITÉ EN FLASH

INTÉRIM

Une journée pour promouvoir la formation d'ajusteur monteur à Albert

L'agence Derichebourg d'Albert organise une journée portes ouvertes, mardi 16 novembre de 14 heures à 17 h 30, « afin de faire la promotion de la formation d'ajusteur monteur ». La cible ? Les personnes en recherche d'emploi « qui seraient intéressées à travailler dans le secteur de l'aéronautique ». La finalité ? Valider un Certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) d'ajusteur monteur. La formation théorique durera trois mois, elle sera réalisée dans un centre de formation. Puis les participants passeront six mois de contrat en intérim au sein de la société Stelia aerospace de Méaulte. La formation débutera fin novembre. Les personnes intéressées sont invitées à se présenter à l'agence d'intérim, située 13 place d'Armes à Albert, le 16 novembre, avec un CV. L'agence leur expliquera « plus en détail le déroulement de la formation, la présentation de l'entreprise » et les inscrira à cette formation « s'ils le souhaitent ».

ENTREPRISES

Picard, enseigne préférée des Français ; Amazon sort du top 10

Le cabinet OC&C a évalué environ 700 marques pour établir son classement annuel et 40 000 consommateurs ont été interrogés. Conclusion : ceux-ci « ont privilégié celles qui ont su le mieux répondre à leurs deux attentes principales, à savoir la confiance et la simplicité d'achat », indique-t-il dans son étude. Les surgelés Picard arrivent en tête de ce classement, devant Décathlon et Leroy Merlin, respectivement deuxième et troisième, qui complètent le podium. Après une année si mouvementée en raison de la crise sanitaire, « il n'y a rien d'étonnant à ce qu'arrivent en tête de notre classement annuel deux enseignes déjà prisées de nombreuses fois par les Français. Les marques Picard et Décathlon ont manifestement fait office de valeurs sûres pour les consommateurs, aspirant à une certaine stabilité face aux incertitudes liées à la pandémie. » Picard était deuxième en 2019 alors que Décathlon était à la première place. Autre leçon de ce classement 2021, l'absence du géant Amazon dans le top 10. « En dépit d'un taux de conversion record et d'excellentes évaluations de son offre et de son expérience d'achat, Amazon a de nouveau perdu sa place dans le top 10 des enseignes préférées des Français, écrit OC&C. Si les consommateurs en apprécient la facilité d'achat, l'étendue de la gamme et le rapport qualité-prix, la moindre confiance qu'ils lui accordent et la perception dégradée de sa politique RSE ont pesé négativement dans la balance. »